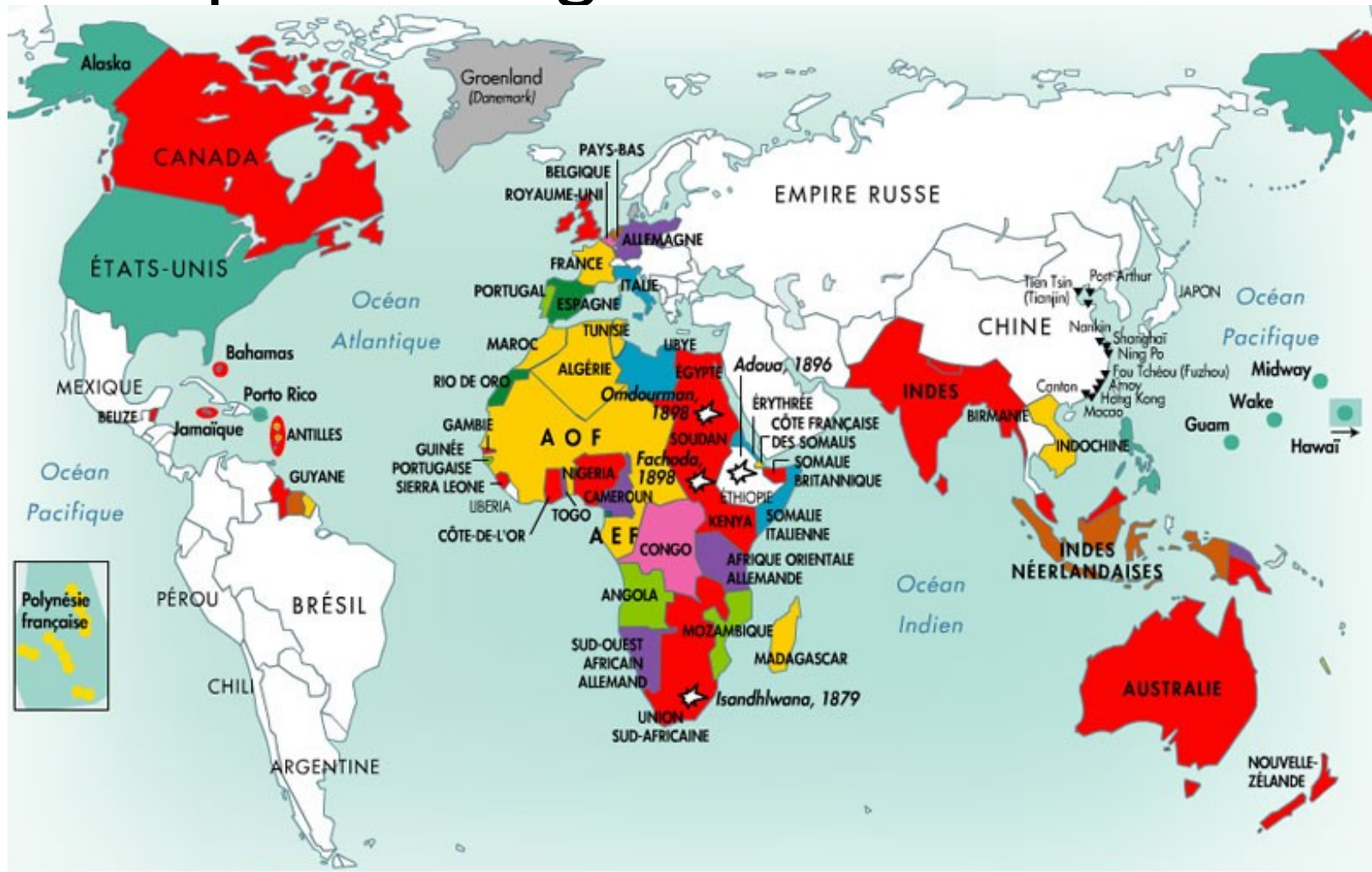


Les empires coloniaux à la veille de la première guerre mondiale



Empires coloniaux :

■ anglais
 ■ français
 ■ allemand
 ■ italien
 ■ portugais
 ■ espagnol
 ■ belge
 ■ hollandais
 ■ danois
 ■ américain

▼ Villes et ports de Chine ouverts aux étrangers

☆ Principaux lieux d'affrontements coloniaux

Comment se nommer?

Deux groupes: ***colonisateurs et colonisés*** :

Des “sous groupes”?

- *colonisateurs, colons, petits colons, petits blancs...*
- *Des Français, des Européens*

indigènes, arabes, musulmans, Africains ,noirs, asiatiques..

- *Des **blancs** et des **non blancs**...*

La société coloniale

- *“La colonie, c’est d’abord un monde divisé en deux”*

Assia Djebar, *Nulle part dans la maison de mon père*, 2010

- *“Le monde colonial est un monde compartimenté”*

Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, 1961

- ❖ *Colonies d'exploitation, colonies de peuplement*
- ❖ *“Mécanique” de la société coloniale*
- ❖ *La perméabilité impossible*
- ❖ *Vers la contestation du système*
- ❖ *Réhabiliter la colonisation?*

COLONIES D'EXPLOITATION

- ❖ La puissance coloniale administre et exploite le territoire mais sans qu'il y ait une présence importante de population métropolitaine.
- ❖ Les colonies françaises d'Afrique noire
- ❖ Les « colonies noires » de l'empire colonial britannique

COLONIES DE PEUPEMENT

- ❖ La population métropolitaine est fortement implantée dans la colonie.
- ❖ L'Algérie (pour l'empire colonial français)
- ❖ « colonies Blanches » pour l'empire britannique: Canada, Australie, Afrique du Sud

GOVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

COLONISATION

Peuplement des Nouveaux Villages

CONCESSIONS

TRIPLES

DÉPARTEMENT D'ALGER

MARSEILLE

Les terres sont affectées par décret à l'Algérie pour être distribuées aux colons algériens dans le cadre de leur programme agricole.

Les terres sont affectées par décret à l'Algérie pour être distribuées aux colons algériens dans le cadre de leur programme agricole.

BOULEY LA RAPE

Les terres sont affectées par décret à l'Algérie pour être distribuées aux colons algériens dans le cadre de leur programme agricole.

YULFAINE

Les terres sont affectées par décret à l'Algérie pour être distribuées aux colons algériens dans le cadre de leur programme agricole.

DÉPARTEMENT D'ORAN

BOUKHARBOUJ

Les terres sont affectées par décret à l'Algérie pour être distribuées aux colons algériens dans le cadre de leur programme agricole.

AIN-FERDJANE

Les terres sont affectées par décret à l'Algérie pour être distribuées aux colons algériens dans le cadre de leur programme agricole.



CONCESSIONS

TRIPLES

DÉPARTEMENT D'ORAN

PREVOST-PARADIS

Les terres sont affectées par décret à l'Algérie pour être distribuées aux colons algériens dans le cadre de leur programme agricole.

DÉPART DE CONSTANTINE

BOUKHARBOUJ

Les terres sont affectées par décret à l'Algérie pour être distribuées aux colons algériens dans le cadre de leur programme agricole.

BOUKHARBOUJ

Les terres sont affectées par décret à l'Algérie pour être distribuées aux colons algériens dans le cadre de leur programme agricole.

LAUNOYET

Les terres sont affectées par décret à l'Algérie pour être distribuées aux colons algériens dans le cadre de leur programme agricole.

CONDITIONS ET FORMALITÉS À REMPLIR POUR OBTENIR UNE CONCESSION

Le candidat doit être algérien ou étranger d'origine algérienne, âgé de 18 ans, marié, et libre.

- 1. Avoir des ressources.
- 2. Avoir un chef de famille.
- 3. Avoir des connaissances agricoles.
- 4. Posséder les documents nécessaires pour obtenir un contrat de concession (état civil, etc.).
- 5. Présenter un dossier complet dans un délai de trois mois.

L'Administration réserve le droit de sélectionner les candidats en fonction de leur situation personnelle.

Le candidat doit être libre de tout engagement militaire ou commercial, et avoir une bonne réputation. Les terres sont affectées par décret à l'Algérie pour être distribuées aux colons algériens dans le cadre de leur programme agricole.

Il est nécessaire de remplir les conditions suivantes :

- 1. Le candidat doit être algérien ou étranger d'origine algérienne, âgé de 18 ans, marié, et libre.
- 2. Avoir des ressources.
- 3. Avoir un chef de famille.
- 4. Avoir des connaissances agricoles.
- 5. Posséder les documents nécessaires pour obtenir un contrat de concession (état civil, etc.).
- 6. Présenter un dossier complet dans un délai de trois mois.

Peuplement “organisé” et peuplement “clandestin” à la fin du XIXe siècle

- Les concessions
- Le peuplement organisé: des Allemands?
- La migration spontanée, “clandestine”:
 - Les Espagnols (Mahonnais)
 - Les Italiens
 - Les Maltais

Une population européenne qui devient française.

1870: décret Crémieux: naturalisation des Juifs d'Algérie

1889 : rétablissement du droit du sol:

français à la naissance si parent étranger est né en France

Français à majorité si parents étrangers nés à l'étranger

Communes de plein exercice	Arrondissement / département (initiale)	Population communale	Nombre d'électeurs européens naturalisés	Nombre total d'électeurs français	Proportion dans l'électorat français (en %)
Oran	Oran O	80 941	1 381	4 525	31
Bône	Bône C	32 005	1 643	4 123	40
Philippeville	Philippeville C	19 515	841	2 428	35
St-Denis-du-Sig	Oran O	10 281	212	464	46
Arzew	Oran O	5 355	300	559	54
La Calle	Bône C	4 921	480	509	94
Mers el Kébir	Oran O	3 164	202	202	75

ET LES “INDIGENES”?



85 TLEMEN. — La Rue Kaldoun.

Quel rapport instaurer entre pays colonisateur et colonies?

L'assimilation Choix français

Les peuples coloniaux doivent renoncer à leur culture pour épouser les valeurs républicaines universelles
Ex: pour avoir les droits politiques (et être citoyen français) , les indigènes algériens devaient renoncer à la polygamie

L'association Choix britannique

Les Britanniques pratiquent l'association et laissent en place les pouvoirs locaux : c'est l'administration indirecte, qui cependant prend des formes différentes dans les « colonies blanches de peuplement » et les « colonies noires »

Dans un cas et dans l'autre, c'est le pays colonisateur qui prend les décisions

Le code de l'indigénat

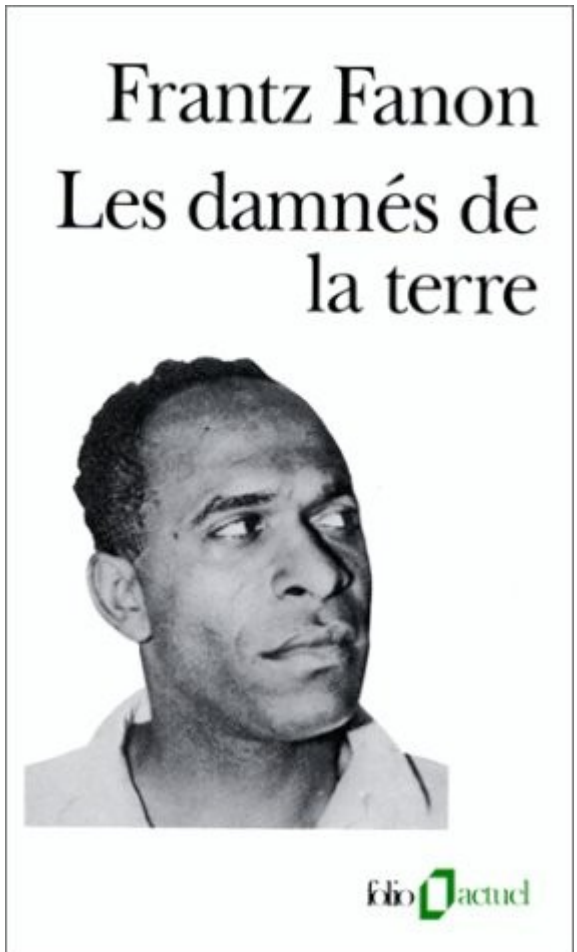
Des citoyens et des sujets

- imposé en 1887 par la France à l'ensemble de ses colonies..
- en vigueur jusqu'en 1946, sauf en Algérie où il perdure plus longtemps (guerre d'Algérie)
- **Les *citoyens français*** (de souche métropolitaine /européenne)
- **musulmans acceptant l'assimilation**
- **Les *sujets français***, (Africains noirs, les Malgaches, les Algériens, les Antillais, les Mélanésiens, etc., et travailleurs immigrés.)
- pas de droits politiques
- Limites aux libertés personnelles (interdiction de circuler la nuit)

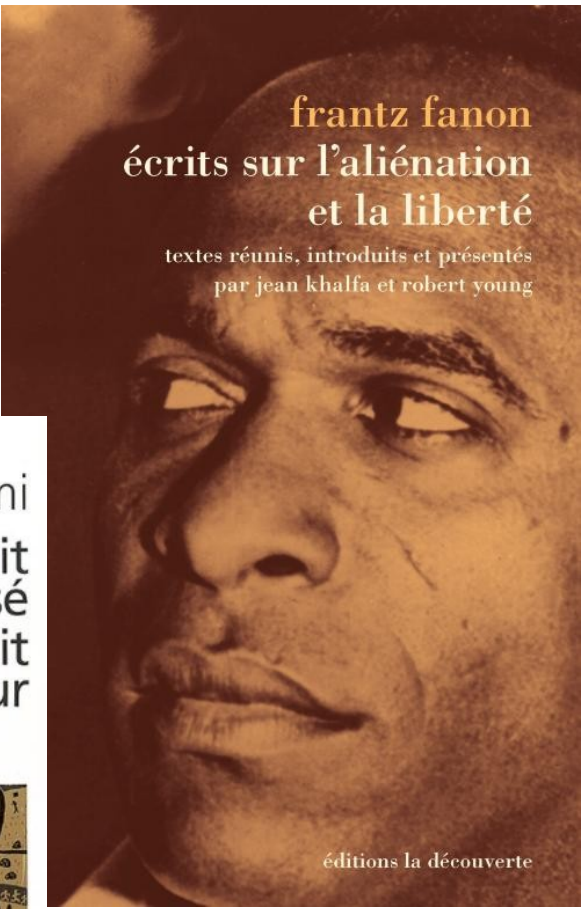
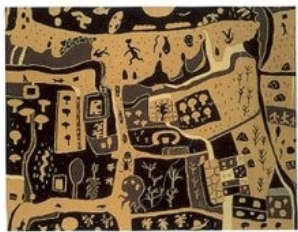
= institutionnalisation de l'inégalité entre les hommes

La “mécanique” de la société coloniale

Le “fardeau de l’homme blanc”?????



Albert Memmi
Portrait
du colonisé
Portrait
du colonisateur



L'aliénation du colonisé (Frantz Fanon)

Le colonisé intègre le discours que le colonisateur porte sur lui: être inférieur, non civilisé, violent ou infantile, etc....

Double effet

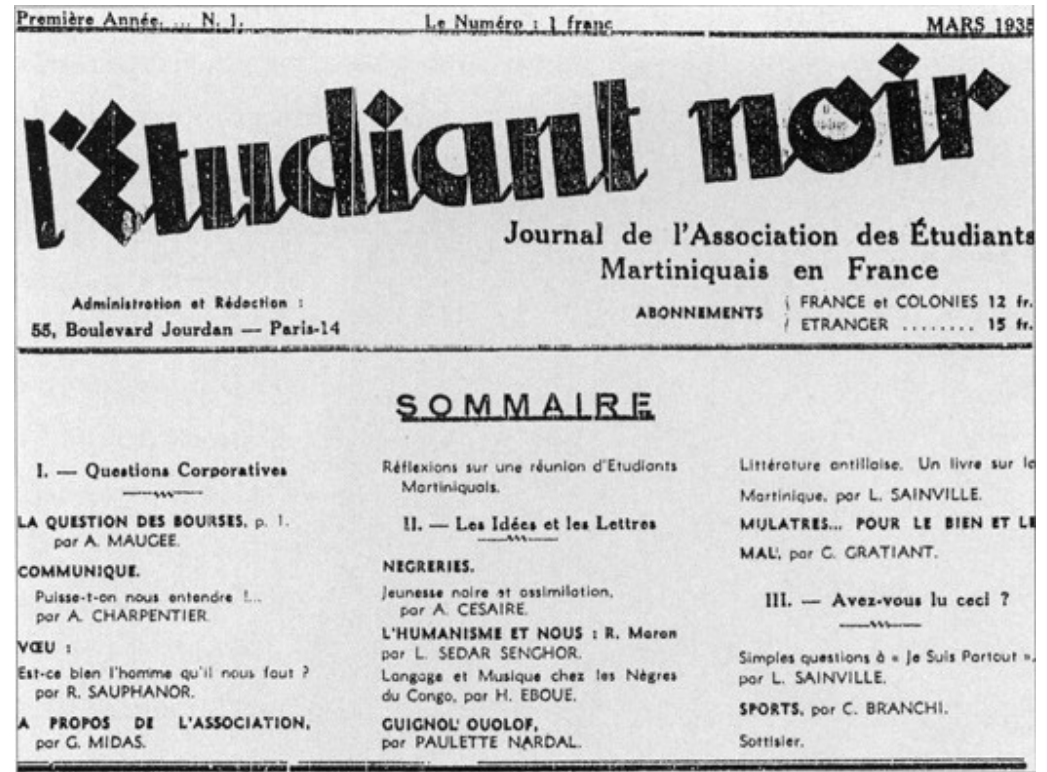
- ❑ volonté de ressembler au colonisateur, et d'intégrer son groupe (victoire de l'assimilation??)
- ❑ Volonté de "prendre la place" du groupe dominant > guerres de libération nationale

La “perméabilité” impossible

- Du colonisateur vers le colonisé :
 - la position du “colonisateur de gauche” (A. Memmi)
- Du colonisé vers le colonisateur: aliénation exploitée par le colonisateur
 - Soumission, asservissement des masses
 - Formation d’une classe dirigeante “indigène”, chargée de représenter la France dans les colonies= d’abord complice du système colonial

Vers le refus du système

- Une prise de conscience
 - culturelle
 - politique



LA NEGRITUDE



Ma négritude n'est ni une tour ni une cathédrale
elle plonge dans la chair rouge du sol
elle plonge dans la chair ardente du ciel

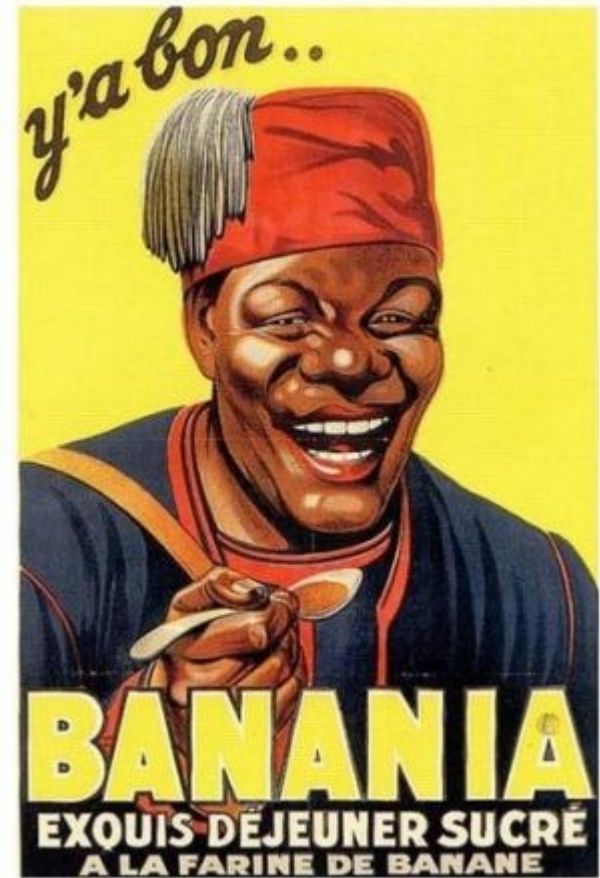
Ecoutez le monde blanc
horriblement las de son effort immense
ses articulations rebelles craquer sous les étoiles dures
ses raideurs d'acier bleu transperçant la chair mystique
écoute ses victoires proditoires trompeter ses défaites
écoute aux alibis grandioses son piètre trébuchement.

Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire

Pitié pour nos vainqueurs omniscients et naïfs!
Aimé Césaire, Cahier d'un retour au pays natal, 1939

« *Je déchirerai les rires BANANIA sur tous les murs de France* »

Léopold Sédar Senghor, *Hosties noires*, 1948



Masses et intellectuels

- Fossé entre les “théoriciens” et le “peuple”
- Absence de “modèle” qui ne soit pas inspiré du modèle européen
 - > Les difficultés après les indépendances

“Camarades, ne payons pas de tribut à l’Europe en créant des états, des institutions qui s’en inspirent [...] Si nous voulons transformer l’Afrique en une nouvelle Europe, alors confions à des Européens les destinées de nos pays »

F. Fanon, les Damnés de la terre

La réhabilitation de la colonisation???

- La loi du 23 février 2005 (présidence de Jacques Chirac)
« *La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'oeuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française.*
Elle reconnaît les souffrances éprouvées et les sacrifices endurés par les rapatriés, les anciens membres des formations supplétives et assimilés, les disparus et les victimes civiles et militaires des événements liés au processus d'indépendance de ces anciens départements et territoires et leur rend, ainsi qu'à leurs familles, solennellement hommage. »

On me parle de progrès, de “réalisations”, de maladies guéries, de niveaux de vie élevés au-dessus d’eux mêmes.

Moi, je parle de sociétés vidées d’elles- mêmes, de cultures piétinées, de terres confisquées..

On me lance à la tête des faits, des statistiques, des kilométrages de routes, de canaux, de chemins de fer.

Moi, je parle de milliers d’hommes sacrifiés au Congo-Océan. Je parle de ceux qui, à l’heure où j’écris, sont en train de creuser à la main le port d’Abidjan. Je parle de millions d’hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d’infériorité, le tremblement, l’agenouillement, le désespoir.

- Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme* , 1955





« Mesdames et Messieurs, le colonialisme vécu au jour le jour par nos ancêtres, sur quatre générations au moins, a été une immense plaie ! Une plaie dont certains ont rouvert récemment la mémoire, trop légèrement et par dérisoire calcul électoraliste. »

- Discours de réception à l'Académie française (juin 2006)